Démarche : PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Demande d'admission

exceptionnelle au séjour au motif de la vie privée et familiale

Organisme : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - Direction de l'immigration et de

l'intégration - Bureau de l'admission au séjour - AES

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux ressortissants étrangers présents sur le territoire français,

- qui résident en Meurthe-et-Moselle,
- qui souhaitent solliciter une demande d'admission exceptionnelle au séjour au motif de la vie privée et familiale.

Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr: https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager

INFORMATIONS IMPORTANTES

Objet de ce formulaire

L'accueil des demandeurs de titre de séjour se fait désormais exclusivement sur rendezvous.

En tant que personne sollicitant une admission exceptionnelle au séjour, vous devez déposer un dossier de demande d'admission exceptionnelle au séjour en joignant les pièces justificatives demandées. Si votre dossier est complet, l'administration vous délivrera un rendez-vous afin d'examiner votre situation.

Votre lieu de résidence :

Vous devez résider en Meurthe-et-Moselle pour déposer votre demande sur ce formulaire. Si vous résidez dans un autre département, votre dossier sera rejeté pour irrecevabilité et vous devrez faire votre demande auprès de la préfecture de votre lieu de résidence.

Rappel de la réglementation

Pour vous guider dans vos démarches, nous vous invitons à consulter : http://54.accueiletrangers.gouv.fr/

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (pour un

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE: Demande d'admission exceptionnelle au séjour au mot travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Les pièces justificatives doivent être téléchargées en PDF. Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Vous pouvez consulter la liste des pièces justificatives sur https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers2/Sejour/Admission-exceptionnelle-au-sejour

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier sauf si l'administration vous demande des compléments.

TITRE DE SEJOUR DEMANDE

Type de demande Ce formulaire est destiné aux personnes sollicitant une admission exceptionnelle au séjour.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Je demande une admission exceptionnelle au séjour au titre du de la vie privée et familiale.
Titre de séjour demandé Vous devez mentionner expressément le titre de séjour que vous sollicitez .
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Vie privée et familiale
J'ai également déposé une demande au titre de : Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles L'asile
L'admission exceptionnelle au séjour L.435-1
L'admission exceptionnelle au séjour L.421-1 et L. 421-3 à L.421-5
Autre fondement
☐ Je n'ai pas fait d'autres demandes en parallèle
ETAT CIVIL DU DEMANDEUR
Votre numéro AGDREF, le cas échéant Si vous avez déjà déposé une demande de titre de séjour, d'asile, ou obtenu un visa long séjour, un numéro AGDREF vous a été attribué. Il s'agit d'un numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr).
NOM DE NAISSANCE
NOM D'EPOUSE

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Demande d'admission exceptionnelle	au séjour au mot
Prénom(s)	
Sexe Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Féminin	
Masculin Masculin	
Né(e) le	_
à (Ville) Ville dans laquelle vous êtes né(e)	1
Pays Pays dans lequel vous êtes né(e)	
Nationalité]
Adresse e-mail Cette adresse e-mail doit être la vôtre	1
Numéro de téléphone portable Nécessaire pour l'envoi du sms pour la remise de titre le cas échéant]
Adresse N° et rue	
Code postal et commune	I
N° et rue	1
Code postal et commune	

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Demande d'admission exceptionnelle au séjour au mon N° et rue
Code postal et commune
ENTREE EN FRANCE
Date d'entrée en France (jj/mm/aa) Date à laquelle vous êtes entré(e) en France
Type d'entrée en France Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France ou si vous êtes entré(e) irrégulièrement en France
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Visa court séjour (C)
☐ Visa long séjour (D)
☐ Autre visa
Dispensé de visa
☐ Entrée irrégulière
DOCUMENTS COMMUNS A TOUTE DEMANDE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Courrier écrit et signé de la main du demandeur
expliquant le motif de la demande et mentionnant la date et les circonstances d'entrée en France. Ce courrier doit être rédigé en français ou dans la langue d'origine et traduit par un traducteur assermenté.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif d'état civil du demandeur
Copie intégrale d'acte de naissance comportant les mentions les plus récentes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de nationalité du demandeur
Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) A défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois ou attestation d'hébergement
Exemples : - Facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe, internet ; - bail de location ou quittance de loyer ; - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois - si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et justificatif de son domicile. Pour vous aider à créer votre attestation, cliquez sur ce lien :

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Demande d'admission exceptionnelle au séjour au mot https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Timbres fiscaux dématérialisés
correspondant à la part non remboursable du droit de visa de régularisation, soit 50€ à acheter sur : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp
Je déclare sur l'honneur que je ne vis pas en France en état de polygamie. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Cochez la mention applicable Oui Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier CERPR
Contrat d'Engagement à Respecter les Principes de la République
Daté et signé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Justificatifs permettant d'apprécier les "considérations humanitaires" ou les "motifs exceptionnels" TITRE DE SEJOUR VIE PRIVEE ET FAMILIALE (art. L. 423-23)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatifs des liens personnels et familiaux en France
liens matrimoniaux et filiaux : extrait d'acte de mariage, ou extrait des actes de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande) ; copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de 3 mois etc. ; liens parentaux et collatéraux : extraits d'actes de naissance des parents et de la fratrie avec filiation, jugement d'adoption ou de tutelle (documents correspondant à la situation au moment de la demande) ; liens professionnels ou personnels : contrat de travail, fiches de paie, participation à la vie locale/associative etc.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatifs du séjour régulier en France des membres de la famille
copie carte de séjour ou CNI
Pièce justificative à joindre en complément du dossier [Justificatifs par tout moyen de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France
enfants, conjoint, concubin ou partenaire pacsé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatifs par tout moyen permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle (continue) en France

(préfecture, service social, établissement scolaire, hôpital public), documents émanant d'une institution privée (certificat médical, relevés bancaires présentant des mouvements etc.), courriers, attestations de proches.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs sur les conditions d'existence du demandeur

revenus, salaires, relevés bancaires etc...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de son insertion dans la société française

attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc...

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Demande d'admission exceptionnelle au séjour au mot visa, récépissé de demande de carte de séjour, récépissé de demande d'asile, documents d'une administration publique

Des justificatifs complémentaires peuvent vous être demandés.